

Réf : FOR-00981

Durée : 140 heures

Prix : 2100 euros

Effectif : 15 apprenants

BM Esthéticien Cosméticien

Bloc 1 : Créer et gérer un institut de beauté / SPA

OBJECTIF DE LA FORMATION

- Créer et promouvoir le projet d'un institut de beauté/SPA.
- Respecter de la réglementation d'activité en termes d'hygiène et de sécurité.
- Mettre en place une veille des évolutions du métier.
- Maîtriser la gestion financière d'un institut de beauté / SPA.
- Contrôler les stocks produits techniques, d'hygiène, revente et consommables.

Les blocs du BM Esthéticien Cosméticien :

BM Esthéticien Cosméticien Bloc 2 : Créer et adapter les protocoles de soins esthétiques et de bien être dans un institut de beauté/SPA

BM Esthéticien Cosméticien Bloc 3 : Commercialiser les prestations d'un institut de beauté/SPA

BM Esthéticien Cosméticien Bloc 4 : Conseiller et fidéliser la clientèle d'un institut de beauté/SPA

BM Esthéticien Cosméticien Bloc 5 : Gérer les ressources humaines d'un institut de beauté/SPA

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 4 esthéticien -cosméticien.
- Satisfaire à un entretien de positionnement.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Construire un projet entrepreneurial dans le domaine de l'esthétique-cosmétique dans la réalité fiscale, sociale et juridique du secteur cosmétique.
- Construire un argumentaire, afin de présenter le projet à des financeurs.
- Assurer une veille juridique et technologique dans le domaine de l'esthétique-cosmétique.
- Assurer une veille des évolutions métier et le suivi des tendances dans le domaine de l'esthétique-cosmétique afin de proposer des prestations répondant aux attentes des clients et des prospects.
- Application des règles d'hygiène et de sécurité dans l'institut/SPA
- Rédiger les procédures de mise en application des mesures de sécurité, en respectant la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité du travail.
- Élaborer un plan de financement, afin de mener un projet viable.
- Évaluer la santé financière de l'institut de beauté/SPA, en se référant aux données du secteur. Calculer le seuil de rentabilité de chaque prestation et contrôler de la valeur des stocks. Apporter les correctifs nécessaires afin de s'assurer de la viabilité de l'institut de beauté/SPA.
- Vérification des stocks renseignés dans l'outil de suivi et contrôle des stocks réels de produits de l'institut de beauté/SPA.

RNCP36403BC01

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36403/>

CMA France date enregistrement : 25/04/2022

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel avec utilisation des moyens et/ou outils : étude de cas, QCM, quizz, jeux de rôle, travaux pratiques, vidéo.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

Épreuves intermédiaires en cours de formation :

- Épreuve écrite « Environnement de travail »,
- Épreuve écrite « Gestion »,
- Épreuve orale « Gestion des stocks ».

Examen final :

- Épreuves écrite et orale « Créer et/ou développer une entreprise artisanale »,
- Épreuves écrite et orale « Dossier professionnel et veille métier »,

PUBLIC

- Chef d'entreprise artisan commerçant
- Conjoint collaborateur /associé du chef d'entreprise
- Salarié (apprenti)
- Demandeur d'emploi

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Formateur expert en gestion, comptabilité et droit des sociétés

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation et ateliers techniques équipés en multimédia

Lieux des formations :

- NIMES : 904 avenue Maréchal Juin
30908 Nimes Cedex 2 – 04 66 62 80 00

- ALES : 75 impasse des Palmiers, PIST
Oasis, 30100 Alès – 04.66.62.80.00

N° de déclaration d'activité :
76311030031

Numéro Siren : 130 027 931 00109

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande auprès des référents handicap:
Isabelle HERVAGAUT – 04.66.62.80.60
isabelle.hervagault@cma-gard.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation si les conditions pédagogiques n'étaient pas réunies. Il s'engage à vous en informer dans un délai de cinq jours avant le démarrage de la formation.
Conditions générales de vente.
Entrée en formation de 1 à 20 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme financeur. (Nous contacter pour toute information complémentaire).

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Possibilité de prise en charge partielle ou totale en fonction de votre statut.



Avec
le réseau des , d'Occitanie
l'Artisanat a de l'avenir

